

INSCRIPTION CANTINE décembre 2020

Mairie de La Bastide des Jourdans

ENFANT (Nom Prénom et classe)
ENFANT (Nom Prénom et classe)
ENFANT (Nom Prénom et classe)

Inscription mensuelle dernier délai le 20 de chaque mois pour la période suivante.
Tous repas réservés ne seront ni modifiables, ni remboursables (voir règlement intérieur)
Pour tous les changements justifiés (Voir règlement intérieur)

Veillez cocher les jours où vos enfants resteront à la cantine

JOURS	REPAS
mardi 01 déc	
jeudi 03 déc	
vendredi 04 déc	
lundi 07 déc	
mardi 08 déc	
jeudi 10 déc	
vendredi 11 déc	
lundi 14 déc	
mardi 15 déc	
jeudi 17 déc	
vendredi 18 déc	
Nombre de repas	
Tarifs	3 €
Montant total à régler à réception de la facture	

Déposer en Mairie le :

Possibilité par Fax ou mail

1 Place de la République

Téléphone : 04.90.77.81.04 – Télécopie : 04.90.77.84.08 – Courriel : mairie@bastidedesjourdans.com

Site internet : bastidedesjourdans.com